

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
PARIS
—

①1 N° de publication : **2 638 681**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **88 15383**

⑤1 Int Cl^s : B 43 L 1/06; B 62 B 3/10; A 47 F 10/02.

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 8 novembre 1988.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 19 du 11 mai 1990.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *Marcel CARRIE.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : *Marcel Carrie.*

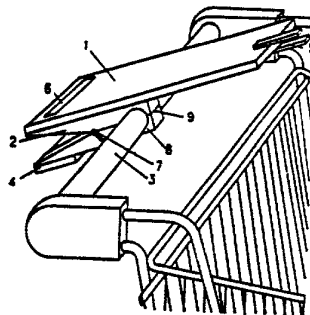
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Tablette à usage de support de liste d'achats adaptable à la poignée des chariots de magasins à libre service.

⑤7 L'invention concerne une tablette à usage de support adaptable à la poignée des chariots de magasins à libre service, permettant aux clients d'y agraffer leur liste d'achats pour la consulter et la compléter le cas échéant pendant qu'ils s'approvisionnent.

La tablette est constituée d'une plaque 1 sous laquelle une ou plusieurs pinces 2 munies d'un axe 7 à ressort sont fixées, dont les mâchoires 8 sont destinées à être placées en tenailles sur la poignée 3 des chariots lorsque leur talon 9 est ouvert puis refermé en actionnant par pression la petite plaque de liaison 4 qui lie les deux pinces 2. La tablette ainsi constituée est munie d'une pince 5 permettant de maintenir la feuille de papier, et un emplacement 6 est prévu pour y fixer un porte-crayon.



FR 2 638 681 - A1

D

La présente invention concerne une tablette à usage de support de liste d'achats adaptable à la poignée des chariots des magasins à libre service d'une façon amovible ou non, cette tablette étant destinée aux clients ayant notamment préparé à l'avance une telle liste sur papier ; il s'agit donc d'un accessoire de voiture à bras servant au déplacement d'objets.

Les clients de ces magasins doivent circuler le long des rayons avec un chariot connu sous son nom de marque déposée Caddie, tout en consultant fréquemment leur liste des achats.

Or la consultation de cette liste n'est pas pratique car le client doit à la fois tenir cette liste à la main, souvent rayer de l'autre main les achats faits sans support rigide, ou bien écrire le prix des achats pour les totaliser au fur et à mesure afin de ne pas dépasser son budget du jour, pousser son chariot, s'approvisionner, emballer et remplir son chariot. Certains clients utilisent une calculatrice électronique de poche ou autre petit ordinateur de poche. Il s'en suit que le client perd parfois cette liste manuscrite qui est souvent froissée en cours de trajet à la suite de multiples manipulations et qu'il égare aussi parfois son crayon.

La tablette selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients. Elle est constituée d'une plaque rigide sous laquelle une ou plusieurs pinces sont fixées, permettant d'adapter ce système à la poignée du chariot, cette poignée étant toujours constituée par un tube rectiligne, horizontal de section ronde, d'un diamètre de l'ordre de 27 mm, métallique, plastifié et lisse, dont les extrémités sont bloquées par les montants du chariot de façon que cette poignée ne tourne pas sur elle-même : cette particularité a ainsi permis d'y fixer depuis quelques années une serrure permettant de solidariser une série de chariots sur leur aire de stockage, et de les décrocher à l'aide d'une pièce de monnaie.

Le client dispose ainsi devant lui d'un support qu'il peut incliner en forme de pupitre et sur lequel il peut fixer sa liste d'achat ou sa calculatrice et y effectuer facilement les opérations déjà décrites sans perdre du temps. Il peut aussi l'utiliser comme support pour établir et signer ses chèques. Cette tablette appartient soit au client et dans ce cas elle est amovible, soit au magasin dans ce cas elle est vissée sur la poignée du chariot.

La figure 1 représente une vue en perspective à l'échelle de 1 mm pour 2 mm de la tablette objet de l'invention, fixée sur une poignée de chariot.

Selon une forme de réalisation préférentielle représentée par cette figure 1 et par la figure 2 dessinée à la même échelle en perspective vue de dessous, la tablette est constituée par une plaque rectangulaire (1) dont les dimensions sont de 150 mm de largeur, 240 mm de longueur ou hauteur et 10 mm d'épaisseur destinée à supporter une feuille de papier du format normalisé A 5 de 148 x 210 mm, et par deux pinces rigides (2) à ressort, de 130 mm de longueur, 30 mm de hauteur et 20 mm de largeur avec un diamètre de tenailles des mâchoires de 25 mm. qui sont fixées parallèlement de chaque côté de la plaque et qui permettent d'adapter le dispositif sur la poignée (3) du chariot. Pour faciliter leur manoeuvre simultanée, les deux pinces sont reliées par une petite plaque rigide de liaison (4).

Afin de maintenir la feuille de papier sur la tablette, la plaque (1) est munie d'une pince rigide (5) à ressort sur un de ses côtés, et un emplacement (6) est prévu sur un autre côté de la tablette afin d'y fixer un porte-crayon.

Le support peut ne comporter qu'une seule pince centrale, et peut aussi comporter plus de deux pinces en fonction de la largeur de la plaque (1).

Chaque pince est constituée par définition de deux branches, l'une fixe étant solidaire de la plaque, l'autre à usage de levier étant mobile autour d'un axe (7) muni d'un ressort qui exerce en permanence une pression sur l'extrémité de la pince en forme de mâchoires (8) destinée à être refermée en tenailles sur la poignée (3) du chariot, et d'un diamètre égal ou très légèrement inférieur à celui de la poignée (3).

Pour installer son support sur le chariot, l'utilisateur doit au moment de sa prise en charge à l'entrée du magasin, d'abord ouvrir les pinces par pression manuelle sur la petite plaque de liaison (4) à usage de levier, ce qui a pour effet d'ouvrir les mâchoires (8), puis il doit amener ces mâchoires ouvertes sur la poignée du chariot, et ensuite les refermer en lâchant le levier (4) afin de laisser serrer la poignée (3) par l'action du ressort.

La tablette ainsi mise en place s'enlève du chariot en procédant de la même façon, c'est-à-dire en ouvrant les mâchoires (8) et en retirant la tablette.

La largeur maximale de la plaque (1) est égale la longueur de la poignée (3) d'adaptation des chariots variant suivant les modèles de 390 à 560 mm, diminuée de la largeur de deux mains et éventuellement de la largeur d'environ 100 mm de la serrure de solidarisation d'une série de chariots, et généralement placée sur un des côtés de la poignée (3). La hauteur ou longueur maximale de la même plaque est fixée au double de sa largeur.

Afin d'éviter que le dispositif tourne autour de la poignée (3) ronde et lisse du chariot, les mâchoires (8) des pinces sont revêtues intérieurement d'une lamelle de caoutchouc ou de matière plastique souple et lisse ayant la particularité de former ventouse sur une autre surface lisse, et l'adhérence est maximale en utilisant une lamelle de même matière mais à surface rugueuse, ou striée.

L'ouverture maximale des talons (9) de mâchoires doit être calculée pour être un peu supérieure au diamètre de la poignée, lorsque la pince est ouverte, pour introduire facilement la pince sur la poignée (3), et par construction, l'écartement maximal des bords de talons (9) mesuré en position d'ouverture de la pince, est égal à l'écartement des bords biseautés de l'autre extrémité de la pince mesuré en position de fermeture de ladite pince.

La petite plaque de liaison (4) a des dimensions telles qu'elle peut recouvrir partiellement ou totalement les pinces (2).

La plaque (1) et les pinces rigides (2) et (5) peuvent être soit en matière plastique rigide, soit en métal, soit en bois.

Le ressort des pinces rigides (2) et (5) peut présenter les différentes formes qui font l'objet des figures énumérées ci-après, et qui sont des schémas de principe:

Figure 3 : Ressort (10) en hélice de compression

Figure 4 : Ressort (11) en forme de clip

Figures 5 et 6 : Ressort (12) à action angulaire à branches recourbées

Figures 7 et 8 : Ressort (13) à action angulaire à branches rectilignes

Figures 9 et 10 : Ressort (14) en hélice de traction

Figures 11 et 12 : Ressort (15) en spirale.

Selon une première variante suivant la figure schématique 13 vue en perspective, les pinces rigides (2) à ressort sont remplacées par une ou plusieurs pinces élastiques en forme de tube cylindrique
5 fabriquées en caoutchouc ou en matière plastique flexible, ou en lame d'acier pour ressorts. Ce tube, qui se présente sous la forme d'un large clip, est solidaire de la plaque de la même façon que les
10 pinces rigides et présente une fente longitudinale (17) de 5 à 10 mm de largeur permettant au client de placer sa tablette sur la poignée
(3) du chariot par simple pression, ou en écartant manuellement les bords de la pince. La tablette s'enlève en tirant à soi.

Pour obtenir une bonne adhérence, le diamètre intérieur des pinces élastiques (16) doit être un peu inférieur au diamètre de la poignée du chariot, et la face interne doit être lisse, ou rugueuse,
15 ou striée.

Pour obtenir une adhérence maximale, les pinces élastiques (16) sont renforcées soit par un ou plusieurs clips (18) à usage de ressort, soit par deux épaulements (19) moulés avec le tube suivant la figure (14).

20 Enfin, une deuxième variante selon la figure schématique (15) vue en perspective consiste pour le propriétaire du magasin à fixer définitivement la tablette sur la poignée des chariots par l'intermédiaire de deux mâchoires fixes et rigides (20) qui sont solidarisées à la fois sur la plaque (1) et sur la poignée (3) du chariot,
25 notamment par des vis (21), ceci afin de proposer un service supplémentaire et gratuit à sa clientèle.

Dans tous les cas énumérés ci-dessus, les pinces rigides (2) ou élastiques (16) ou à mâchoires fixes (20) sont solidarisées à la plaque (1) par tous les moyens compatibles avec leur structure :
30 soudage, collage, vissage, rivetage, ou moulage ou découpage avec la plaque (1) et à un emplacement quelconque sous toute la surface de ladite plaque (1) à condition que leur plus grande dimension soit parallèle à un côté de la plaque et, en cas de plusieurs éléments, que l'axe en tenailles de leurs mâchoires soit en alignement.

REVENDEICATIONS

1) Tablette à usage de support de liste d'achats adaptable à la poignée des chariots de magasins à libre service d'une façon amovible ou non, caractérisée en ce qu'elle est constituée d'une plaque (1) et d'une ou de plusieurs pinces d'adaptation soit rigides (2) à 5 ressort liées par une petite plaque (4), soit élastiques (16), soit à mâchoires fixes (20) fixées sous cette plaque (1) et en ce que le diamètre intérieur des mâchoires des pinces en forme de tenailles correspond au diamètre de la poignée (3) des chariots.

2) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caracté- 10 risée en ce que les pinces rigides (2) sont liées entre elles par une petite plaque rigide (4) qui les recouvre partiellement ou totalement, en ce que l'ouverture des talons (9) des mâchoires (8) des pinces en position d'ouverture est légèrement supérieure au diamètre de la poignée (3) des chariots, et en ce que le diamètre intérieur 15 de la tenaille formée par les mâchoires (8) est égal ou un peu inférieur au diamètre de la poignée (3) des chariots.

3) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caracté- risée en ce que la plaque (1) est munie d'une pince rigide (5) à ressort de l'un des modèles (10) à (15) pour l'agrafage de la feuille 20 de papier, et en ce qu'un emplacement (6) est réservé pour la fixation d'un porte-crayon.

4) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caracté- risée en ce que la largeur maximale de la plaque (1) est égale à la longueur de la poignée (3) des chariots diminuée de la largeur de 25 deux mains et éventuellement de celle de la serrure de solidarisation d'une série de chariots, et en ce que sa hauteur ou longueur maximale est égale au double de sa largeur.

5) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caracté- risée en ce que les pinces rigides (2) sont maintenues en position 30 de fermeture autour de leur axe d'articulation (7) à l'aide d'un ressort soit en hélice de compression (10), soit en forme de clip (11), soit à action angulaire (12) ou (13) à branches recourbées ou rectilignes, soit en hélice de traction (14), soit en spirale (15).

6) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caracté- 35 risée en ce que les pinces rigides (2) sont remplacées par des pinces

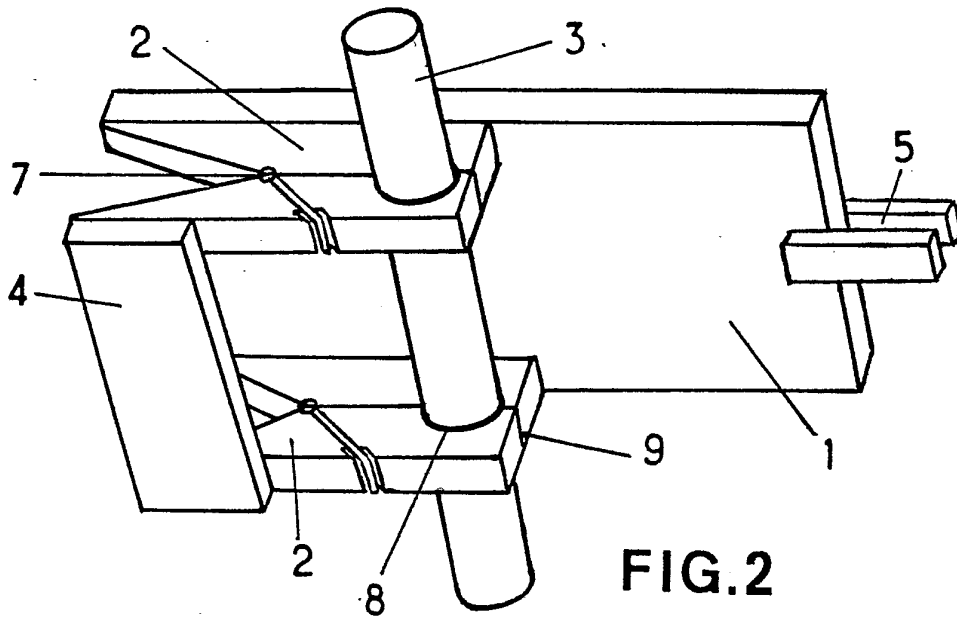
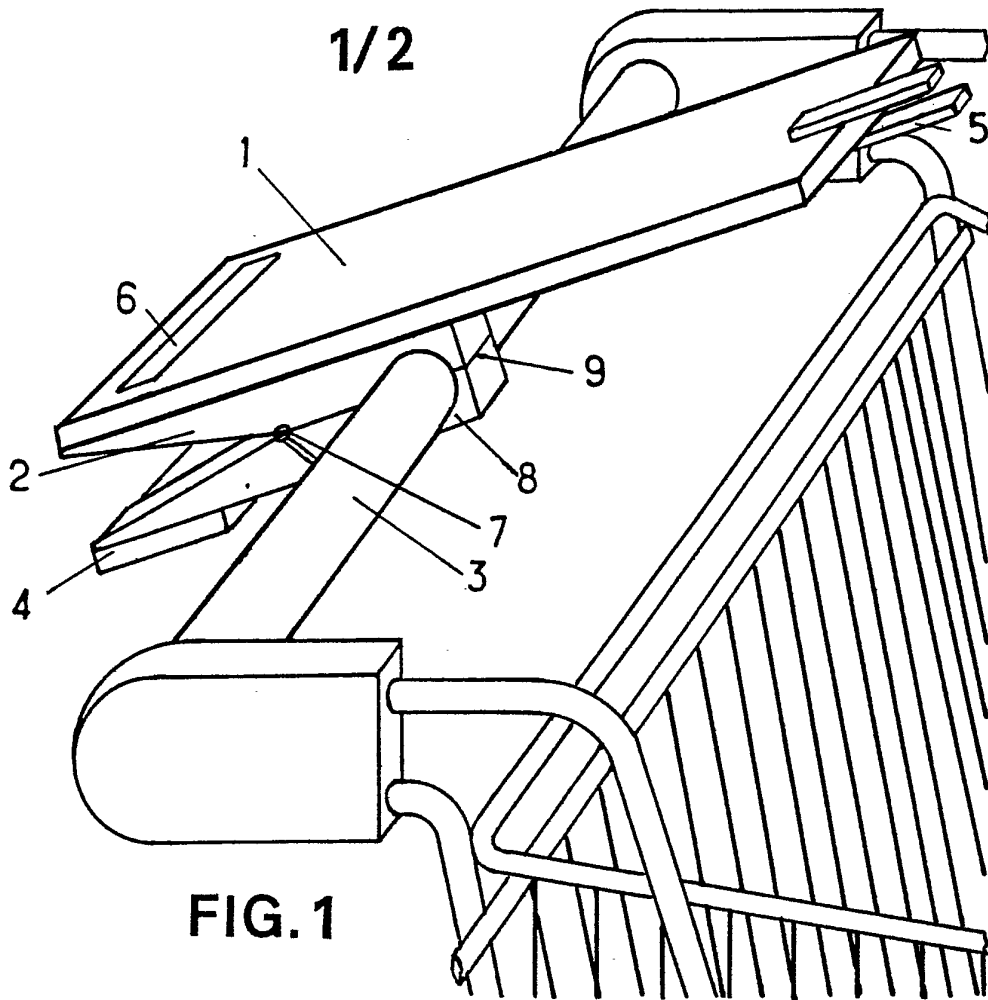
élastiques (16) en forme de tube cylindrique d'un diamètre intérieur légèrement inférieur au diamètre de la poignée (3) des chariots et présentant une fente longitudinale (17), et en ce que ces pinces élastiques (16) sont renforcées par l'adjonction de un ou de plusieurs clips (18) à usage de ressort ou de deux épaulements (19) moulés avec le tube.

7) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caractérisée en ce que les pinces rigides (2) et les pinces élastiques (16) sont remplacées par des mâchoires fixes (20) rigides solidarisées à la plaque (1) et à la poignée (3) des chariots par des vis (21).

8) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caractérisée en ce que l'une des branches des pinces rigides (2), les pinces élastiques (16) et les mâchoires fixes (20) sont solidarisées avec la plaque (1) à un emplacement quelconque sous toute la surface de cette plaque (1).

9) Tablette à usage de support selon les revendications 1 et 3 caractérisée en ce que la plaque (1), les pinces rigides (2) et (5), la petite plaque de liaison (4) et les mâchoires fixes (20) sont réalisées soit en matière plastique rigide, soit en métal, soit en bois et en ce que les mâchoires (8) des pinces rigides et les mâchoires fixes (20) sont revêtues intérieurement d'une lamelle de caoutchouc ou de matière plastique souple soit lisse, soit rugueuse, soit striée.

10) Tablette à usage de support selon la revendication 1 caractérisée en ce que les pinces élastiques (16) sont réalisées soit en caoutchouc, soit en matière plastique flexible, soit en lame d'acier pour ressort et en ce que leur face intérieure est soit lisse, soit rugueuse, soit striée.



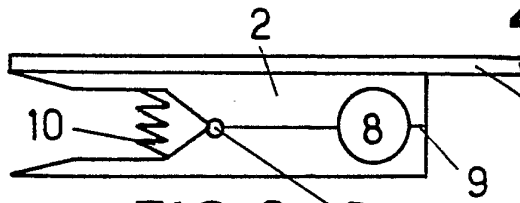


FIG. 3

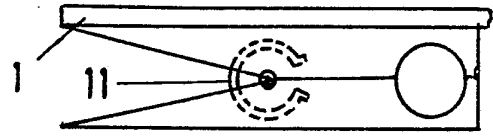


FIG. 4

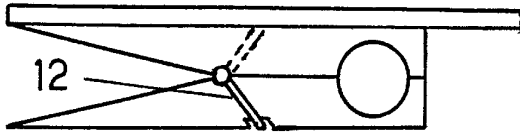


FIG. 5

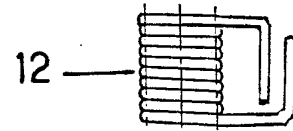


FIG. 6

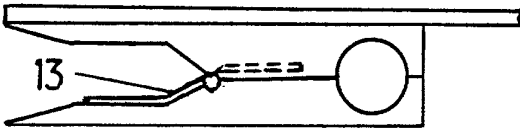


FIG. 7

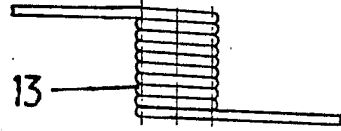


FIG. 8

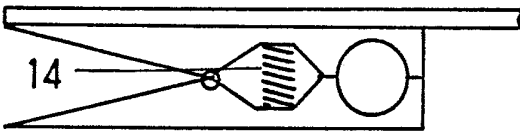


FIG. 9

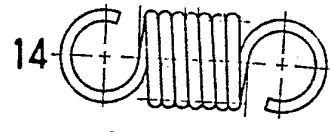


FIG. 10

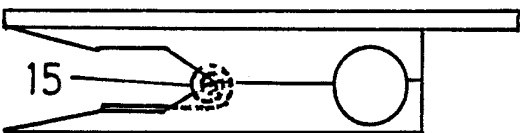


FIG. 11

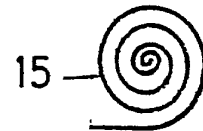


FIG. 12



FIG. 13

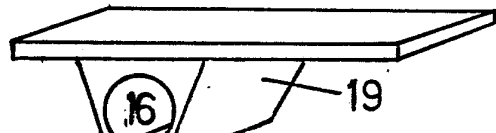


FIG. 14

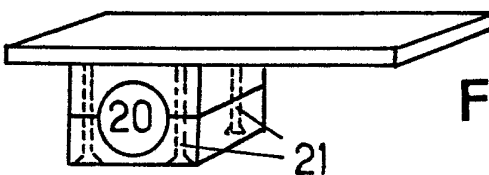


FIG. 15